

Claudine MAMET  
Huissier de Justice Associé  
20 Rue de la République  
69002 LYON  
☎ : 04 78 37 39 18  
☎ : 04 78 42 50 67  
CCP LYON 5 561 23 E

## SIGNIFICATION D'UNE LETTRE

VINGT DEUX SEPTEMBRE

LE :  
DEUX MILLE ONZE

Nous, SCP Gérard LOUVION et Michel PLUMEL, Huissiers de Justice Associés, près le Tribunal de Grande Instance de Nanterre, audenciers près le Tribunal d'Instance de Boulogne, y séant, demeurant dite ville, 23-29, rue de la Belle Feuille, l'un d'eux soussigné.



HUISSIER DE JUSTICE

SECOND  
ORIGINAL

REFERENCE ETUDE

N° V7493

ACTE1182 Tiers 16875

A :

BOURSORAMA, s.a dont le siège est 18 quai du Point du Jour à (92100) BOULOGNE-BILLANCOURT

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué au Procès Verbal de Signification ci après annexé

### A LA DEMANDE DE :

ARTPRICE.COM, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 6 397 340,- Euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 411 309 198, et dont le siège social est Domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son représentant légal en exercice y domicilié.

et

GROUPE SERVEUR, société par actions simplifiée au capital de 63 000 000,- Euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 408 369 270, et dont le siège social est domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son Président en exercice.

Elisant domicile en mon Etude.

**VOUS SIGNIFIE** et en tête de des présentes, vous laisse copie entière et conforme :

D'une lettre en date du 19 septembre 2011, dûment signée par Monsieur Thierry EHRMANN, Président Directeur Général de la société ARTPRICE et Président de GROUPE SERVEUR.

Ladite lettre mettant en demeure la société BOURSORAMA de supprimer les propos diffamatoires et calomnieux à l'encontre de la société ARTPRICE.COM relayés sur le forum PRC/Artprice.

Vous déclarant que la présente signification est faite à telles fins et tels égards que de droit

SOUS TOUTES RESERVES  
DONT ACTE

Gérard LOUVION - Michel PLUMEL  
Huissiers de Justice Associés  
S.C.P.  
23-29, Rue de la Belle-Feuille  
92100 BOULOGNE  
Tél. : 01 41 10 49 00 - Fax : 01 41 10 09 71



HUISSIER DE JUSTICE

**GROUPE BOURSORAMA**  
**Madame la Présidente**  
**Inès-Claire MERCEREAU**  
18 Quai du Point du Jour  
92100 Boulogne Billancourt

Saint Romain au Mont d'Or  
le 19 septembre 2011

Fax n° : [REDACTED]  
LRAR n°1A 0534733750 5  
Copie [REDACTED]  
Copie [REDACTED] / Avocats  
Copie [REDACTED]  
Signification par voie d'Huissier

Madame la Présidente,

Nous faisons suite à l'ensemble de nos mises en demeure et significations par voie d'huissier et vous informons que nous constatons, encore ce jour et toute la semaine dernière, qu'il nous est impossible de « reporter un abus » sur le forum Boursorama.

**Que la société Boursorama laisse, en toute impunité, faisant preuve de complicité active, certains membres perturbateurs du forum PRC tenir des propos insultants et diffamatoires à l'encontre de notre société. D'autre part, nos pénalistes ont identifié certains posts comme étant une dénonciation calomnieuse (article 226-10 du Code Pénal).**

Nous vous mettons de demeure, d'une part, de supprimer les posts diffamatoires qui ont été validés par vos services, de nous donner à nouveau la possibilité de reporter un abus. Enfin, de nous communiquer un ou plusieurs téléphones nous permettant de joindre vos équipes en charge du forum.

Nous vous rappelons par ailleurs que le préjudice que nous subissons est d'autant plus grave, Google, à travers ses robots, collecte toutes les informations mensongères et/ou relevant d'un délit pénal et bien pire, les pousse en email sur nos actionnaires qui ont fait une veille avec les mots clé Artprice, Groupe Serveur, Thierry Ehrmann.. etc... Ce qui, vous ne comprendrez ne fait qu'aggraver dans des proportions considérables, le préjudice moral et économique que nous subissons. Vos absences de réponse sur nos différentes sommations par voie d'huissier et lettres avec A.R. constituent indéniablement une preuve judiciaire que nous faisons coter au B.C.P. de nos actions pénales et civiles contre Boursorama.

**Vous n'êtes pas sans ignorer que Boursorama fait l'objet d'un point particulier dans le chapitre « Risques » de notre Document de Référence 2010, dans lequel nous avons dû expliquer les déboires rencontrés avec votre forum dans les facteurs risques que je vous invite à lire d'urgence :**

« 4.3.22) Risques liés aux Forums de bourse parlant d'Arprice et principalement le forum Boursorama

Arprice ne peut en aucun cas être tenu responsable des propos tenus sur les forums de bourse parlant du titre Arprice. La politique de communication d'Arprice respecte strictement les dispositions imposées, notamment, par le code monétaire et financier. A ce titre, quelles que soient les circonstances, Arprice s'interdit formellement d'intervenir de quelque manière que ce soit sur les forums. Cependant il faut souligner que le forum Boursorama (leader incontesté en France des forums dédiés à la bourse) consacré à Arprice fait l'objet de poursuite d'Arprice contre Boursorama.

En effet, malgré de nombreuses mises en garde, LRAR, mesures conservatoires par voie d'huissier, requêtes et ordonnances du TGI, la société Boursorama (groupe Société Générale), par son laxisme répété, agit en violation du code monétaire et financier qu'elle ne peut pourtant prétendre ignorer, étant elle-même cotée sur Eurolist et possédant, de surcroît, le statut de banque. Arprice a renouvelé, à plusieurs reprises la procédure par voie d'huissier et sommation itérative, de faire cesser les délits cités au présent paragraphe, à sa présidente en exercice, Mme Ines-Claire MERCEREAU, lors de sa prise de fonction, afin qu'elle ne fasse pas prévaloir sa méconnaissance des délits qui se perpétuent sur le forum de Boursorama et dont elle est pleinement responsable en sa qualité de mandataire social de Boursorama Banque. Boursorama essaie de faire prévaloir qu'il n'est qu'un simple hébergeur avec de modestes moyens alors que c'est bien sur le courrier entête Boursorama Banque et le RCS de cette même banque que la Présidente tente en vain de faire croire à Arprice qu'elle n'a qu'un statut d'hébergeur.

Depuis début 2011, la situation avec Boursorama s'est nettement dégradée malgré les nombreuses mises en demeure signifiées par voie d'huissier. Arprice considère que Boursorama, filiale de la Société Générale, viole de manière constante le code monétaire et financier et permet, par ses forums, malgré les mises en garde sévères de l'AMF, de laisser opérer certains individus qui créent, dans la même journée, des mouvements de panique par de fausses informations permettant d'effondrer les « stop » pour, toujours dans la même journée, créer des variations intraday leurs permettant, sur d'énormes volumes, de réaliser des plus-values conséquentes par des manœuvres formellement prohibées.

La position d'Arprice est extrêmement claire et considère, qu'après toutes les mises en demeure et plaintes, que la société Boursorama est, au minimum, complice passive desdits agissements décrits au présent paragraphe. Arprice circularise régulièrement à l'AMF les significations et P.V d'huissier faits à sa Présidence en exercice, Mme Ines-Claire MERCEREAU, pour que les services de l'inspection de l'AMF puissent enquêter sur les Forums de Boursorama qui, de manière unanime, sont reconnus par la communauté financière comme étant un outrage permanent à l'AMF, au code monétaire et financier et au droit pénal commun.

De très nombreux actionnaires d'Arprice ont, par écrit et oralement, confirmé à Arprice qu'ils constataient de leurs cotés, indépendamment d'Arprice, les mêmes délits que ceux décrits par Arprice au présent paragraphe. Il est d'autant plus troublant de constater qu'Arprice est, de manière quasi systématique, dans les 5 premiers forums, sur plusieurs milliers, et que Boursorama, en parallèle, affiche les plus fortes ventes ou les plus forts



achats en sa qualité de Courtier en ligne sur le même service que les forums. Ceci renforce la suspicion portée sur Boursorama Banque qui ose se prétendre simple hébergeur en ligne alors que le présent paragraphe démontre une orchestration parfaite destinée à stimuler les achats/ventes d'actions en ligne par les clients de Boursorama. »

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

thierry Ehrmann  
PDG d'Artprice et Président de Groupe Serveur

PROCES VERBAL DE SIGNIFICATION

(PERSONNE MORALE PRESENTE)

Gérard LOUVION  
Michel PLUMEL

Huissiers de Justice  
Associés

23-29 Rue de la  
Belle Feuille  
92100 BOULOGNE  
FAX: 01 41 10 89 71

ACTE : SIGNIF.D'UNE LETTRE

AFFAIRE : ARTPRICE COM c/BOURSORAMA

La Société Civile Professionnelle Gérard LOUVION et Michel PLUMEL, Huissiers de Justice associés, près le tribunal de Grande Instance de NANTERRE, Audienciers près le Tribunal d'Instance de BOULOGNE y séant demeurant dite ville, 23-29 Rue de la Belle Feuille, représentée par l'un d'eux soussigné,

Références à rappeler

Dossier : 100163119  
Acte : 5922648  
/MPD  
Tél : 01.41.10.49.00

A : S.A. BOURSORAMA  
18 quai du Point du Jour  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

La copie de l'acte sus énoncé a été remise par Clerc assermenté suivant les déclarations qui lui ont été faites,

\*\*\*\*\*  
A UNE PERSONNE MORALE

Nom : MME MATHIEU  
Prénom: MICHELE  
Qualité : EMPLOYEEE

\*Coût du présent acte\*  
(décret du 12/12/96)

----(EN EUROS)-----  
Art.6 dr.fixe 24.20  
Art.18 Deplact 6.87  
-----  
Total H.T. 31.07  
Total T.V.A 6.09  
Art.20 Fr.port 0.94  
Art.20 Taxe F. 9.15  
-----  
TotalTTC EUROS 47.25

se déclarant habilité à recevoir la copie de l'acte.  
\*\*\*\*\*

J'ai laissé copie de l'acte sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte, et de l'autre côté le cachet de l'Huissier apposé sur la fermeture du pli.

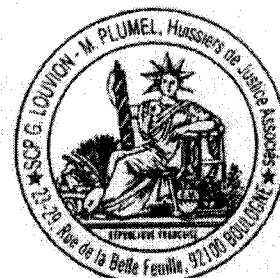
Un avis de passage daté de ce jour, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant et le nom de la personne ayant reçu la copie a été laissé au domicile du signifié.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant la copie de l'acte de signification a été adressée le : 23 septembre 2011

Le présent acte comporte 5 feuille(s)

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

l'un des Associés  
G.LOUVION



**Claudine MAMET**  
**Huissier de Justice Associé**  
 20 Rue de la République  
 69002 LYON  
 ☎ : 04 78 37 39 18  
 ☎ : 04 78 42 50 67  
 CCP LYON 5 561 23 E



REFERENCE ETUDE  
 N° V7638  
 ACTE1182 Tiers 16875

SECOND  
 ORIGINAL

## SIGNIFICATION D'UNE LETTRE

QUINZE ≡ NOVEMBRE

LE :  
 DEUX MILLE ONZE

Nous, SCP Gérard LOUVION et Michel PLUMEL, Huissiers de Justice Associés, près le Tribunal de Grande Instance de Nanterre, audienciers près le Tribunal d'Instance de Boulogne, y séant, demeurant dite ville, 23-29, rue de la Belle Feuille, l'un d'eux soussigné.

**A :**  
**BOURSORAMA**, s.a dont le siège est 18 quai du Point du Jour à (92100) BOULOGNE-BILLANCOURT  
 Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué au Procès Verbal de Signification ci après annexé

**A LA DEMANDE DE :**  
**ARTPRICE.COM**, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 6.397.340,- Euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 411 309 198, et dont le siège social est Domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son Président en exercice y domicilié.  
 Et  
**GROUPE SERVEUR**, société par actions simplifiée au capital de 63 000 000,- Euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 408 369 270, et dont le siège social est domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son Président en exercice y domicilié.  
 Elisant domicile en mon Etude.

**VOUS SIGNIFIE** et en tête des présentes laisse copie entière et conforme :  
 D'une lettre en date du 14 novembre 2011, dûment signée par Monsieur Thierry EHRMANN, Président Directeur Général de la société ARTPRICE.COM et Président de GROUPE SERVEUR, adressée à GROUPE BOURSORAMA, représenté par sa Présidente, Madame Inès-Claire MERCEREAU.

Ladite lettre mettant en demeure la société BOURSORAMA de supprimer les propos insultants, calomnieux et diffamatoires à l'encontre de la société ARTPRICE.COM relayés sur le forum PRC/Artprice.

Vous déclarant que la présente signification est faite à telles fins et tels égards que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES  
 DONT ACTE

Gérard LOUVION - Michel PLUMEL  
 Huissiers de Justice Associés  
 S.C.P.  
 23-29, Rue de la Belle-Feuille  
 92100 BOULOGNE  
 Tél. : 01 41 10 49 00 - Fax : 01 41 10 39 71





**GROUPE BOURSORAMA**  
**Madame la Présidente**  
**Inès-Claire MERCEREAU**  
 18 Quai du Point du Jour  
 92100 Boulogne Billancourt

Saint Romain au Mont d'Or  
 le 14 novembre 2011

Fax n° [REDACTED]  
 LRAR n° 1A0561443910 9  
 Copie Avocats  
 Copie AMF  
 Signification par voie d'huissier

Objet : Communiqué CA3T2011

Madame la Présidente,

Nous faisons suite à l'ensemble de nos mises en demeure et significations par voie d'huissier et vous informons que nous constatons, encore ce jour, de nombreux débordements suite à la publication de notre dernier communiqué relatif au chiffre d'affaires pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, et qu'il nous est toujours impossible de « reporter un abus » sur le forum Boursorama.

**Que la société Boursorama laisse, en toute impunité, faisant preuve de complicité active, certains membres perturbateurs du forum PRC tenir des propos insultants et diffamatoires à l'encontre de notre société. D'autre part, nos pénalistes ont identifié certains posts comme étant une dénonciation calomnieuse (article 226-10 du Code Pénal).**

Nous vous mettons en demeure, d'une part, de supprimer les posts diffamatoires qui ont été validés par vos services, de nous donner à nouveau la possibilité de reporter un abus. Enfin, de nous communiquer un ou plusieurs téléphones nous permettant de joindre vos équipes en charge du forum.

Vos absences de réponse sur nos différentes sommations par voie d'huissier et lettres avec A.R. constituent indéniablement une preuve judiciaire que nous faisons coter au B.C.P. de nos actions pénales et civiles contre Boursorama.

**Vous n'êtes pas sans ignorer que Boursorama fait l'objet d'un point particulier dans le chapitre « Risques » de notre Document de Référence 2010, dans lequel nous avons dû expliquer les déboires rencontrés avec votre forum dans les facteurs risques que je vous invite à lire d'urgence :**

« 4.3.22) Risques liés aux Forums de bourse parlant d'Artprice et principalement le forum Boursorama

Artprice ne peut en aucun cas être tenu responsable des propos tenus sur les forums de bourse parlant du titre Artprice. La politique de communication d'Artprice respecte strictement les dispositions imposées, notamment, par le code monétaire et financier. A ce titre, quelles que soient les circonstances, Artprice s'interdit formellement d'intervenir de quelque manière que ce soit sur les forums. Cependant il faut souligner que le forum Boursorama (leader incontesté en France des forums dédiés à la bourse) consacré à Artprice fait l'objet de poursuite d'Artprice contre Boursorama.

En effet, malgré de nombreuses mises en garde, LRAR, mesures conservatoires par voie d'huissier, requêtes et ordonnances du TGI, la société Boursorama (groupe Société Générale), par son laxisme répété, agit en violation du code monétaire et financier qu'elle ne peut pourtant